



Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le

ID : 021-212105779-20230302-2023012R-AU



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE SAINT-USAGE**

Numéro SIRET : 21210577900012

POSTE COMPTABLE :

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**voté par nature**

**BUDGET COMMUNE DE SAINT-USAGE**

**ANNEE 2022**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	X	
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X

## SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td><td>7</td><td></td><td></td> </tr> </table>																2	1	5	7	7			<b>COMMUNE DE SAINT-USAGE</b> <b>CA 2022</b>	<b>COMPTE</b> <b>ADMINISTRATIF</b>
				2	1	5	7	7																

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 345
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes Rives de Saône	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	391,48	641,00
2	Produits des impositions directes/population	239,22	348,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	616,34	812,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	178,94	286,00
5	Encours de dette/population	436,83	596,00
6	DGF/population	64,53	155,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5054	0,4470
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,7793	0,8820
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2903	0,3520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7087	0,7300

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****B****POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	537 814,35	G	828 989,88
	Section d'investissement	B	366 839,14	H	296 058,34
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	188 918,76
	Report en section d'investissement (001)	D	125 936,05	J	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	1 030 589,54	= G+H+I+J	1 313 966,98
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F		= K+L	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	537 814,35	= G+I+K	1 017 908,64
	Section d'investissement	= B+D+F	492 775,19	= H+J+L	296 058,34
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	1 030 589,54	= G+H+I+J+K+L	1 313 966,98

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	268 155,61	152 696,40		115 459,21
012	Charges de personnel et frais assimil	346 506,68	266 148,26		80 358,42
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	114 635,83	95 389,78		19 246,05
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>729 298,12</b>	<b>514 234,44</b>	<b>0,00</b>	<b>215 063,68</b>
66	Charges financières	12 000,00	11 948,98		51,02
67	Charges exceptionnelles	600,00	148,98		451,02
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (	502,00	219,00		283,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>742 400,12</b>	<b>526 551,40</b>	<b>0,00</b>	<b>215 848,72</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	281 176,53			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (	11 262,95	11 262,95		
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>292 439,48</b>	<b>11 262,95</b>	<b>0,00</b>	<b>281 176,53</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 034 839,60</b>	<b>537 814,35</b>	<b>0,00</b>	<b>497 025,25</b>
<b>Pour information (3)</b> <b>D 002 Déficit</b> <b>de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	65 000,00	3 719,10		61 280,90
70	Produits des services, domaine et ven	12 360,00	20 617,16		-8 257,16
73	Impôts et taxes	492 148,84	510 695,61		-18 546,77
74	Dotations, subventions et participation	151 962,00	171 097,46		-19 135,46
75	Autres produits de gestion courante	113 500,00	115 355,14		-1 855,14
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>834 970,84</b>	<b>821 484,47</b>	<b>0,00</b>	<b>13 486,37</b>
76	Produits financiers		0,74		-0,74
77	Produits exceptionnels	10 950,00	7 504,67		3 445,33
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>845 920,84</b>	<b>828 989,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 930,96</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(				
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>845 920,84</b>	<b>828 989,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 930,96</b>
<b>Pour information (3)</b> <b>R 002 Excédent</b> <b>de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>188 918,76</b>			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	13 200,00	3 000,00		10 200,00
204	Subventions d'équipement versées	1 945,00	1 944,13		0,87
21	Immobilisations corporelles	289 959,91	232 591,26		57 368,65
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement		5 088,30		-5 088,30
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>305 104,91</b>	<b>242 623,69</b>	<b>0,00</b>	<b>62 481,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	164 872,77	119 487,45		45 385,32
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>164 872,77</b>	<b>119 487,45</b>	<b>0,00</b>	<b>45 385,32</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>469 977,68</b>	<b>362 111,14</b>	<b>0,00</b>	<b>107 866,54</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	4 728,00	4 728,00		
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>4 728,00</b>	<b>4 728,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>474 705,68</b>	<b>366 839,14</b>	<b>0,00</b>	<b>107 866,54</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>125 936,05</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	99 064,86	91 689,91		7 374,95
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	30 473,34	30 476,66		-3,32
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>129 538,20</b>	<b>122 166,57</b>	<b>0,00</b>	<b>7 371,63</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	48 000,00	31 264,77		16 735,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	125 936,05	125 936,05		
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus		700,00		-700,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>173 936,05</b>	<b>157 900,82</b>	<b>0,00</b>	<b>16 035,23</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>303 474,25</b>	<b>280 067,39</b>	<b>0,00</b>	<b>23 406,86</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	281 176,53			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	11 262,95	11 262,95		
041	Opérations patrimoniales	4 728,00	4 728,00		
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>297 167,48</b>	<b>15 990,95</b>	<b>0,00</b>	<b>281 176,53</b>
<b>TOTAL</b>		<b>600 641,73</b>	<b>296 058,34</b>	<b>0,00</b>	<b>304 583,39</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			



## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	152 696,40		152 696,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	266 148,26		266 148,26
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	95 389,78		95 389,78
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	11 948,98		11 948,98
67	Charges exceptionnelles	148,98		148,98
68	Dotations provisions semi-budgétaires	219,00	11 262,95	11 481,95
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>526 551,40</b>	<b>11 262,95</b>	<b>537 814,35</b>

Pour information				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	119 487,45		119 487,45
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement (8)	5 088,30		5 088,30
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 000,00		3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 944,13		1 944,13
21	Immobilisations corporelles (6)	232 591,26	4 728,00	237 319,26
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>362 111,14</b>	<b>4 728,00</b>	<b>366 839,14</b>

Pour information				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>125 936,05</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B2

## 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 719,10		3 719,10
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	20 617,16		20 617,16
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	510 695,61		510 695,61
74	Dotations, subventions et participations	171 097,46		171 097,46
75	Autres produits de gestion courante	115 355,14		115 355,14
76	Produits financiers	0,74		0,74
77	Produits exceptionnels	7 504,67		7 504,67
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>828 989,88</b>		<b>828 989,88</b>

<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>188 918,76</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 264,77		31 264,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	125 936,05		125 936,05
13	Subventions d'investissement reçues	91 689,91		91 689,91
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	31 176,66		31 176,66
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		4 728,00	4 728,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		11 262,95	11 262,95
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>280 067,39</b>	<b>15 990,95</b>	<b>296 058,34</b>

<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le

ID : 021-212105779-20230302-2023012R-AU



## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>268 155,61</b>	<b>152 696,40</b>		<b>115 459,21</b>
60611	Eau et assainissement	3 500,00	2 639,72		860,28
60612	Energie - Electricité	36 000,00	9 881,58		26 118,42
60621	Combustibles	55 000,00	20 859,00		34 141,00
60622	Carburants	3 250,00	2 853,56		396,44
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	1 589,32		-389,32
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	9 800,83		199,17
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	780,61		2 719,39
60636	Vêtements de travail	1 300,00	2 016,69		-716,69
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 254,90		-254,90
6067	Fournitures scolaires	5 800,00	4 454,87		1 345,13
6068	Autres matières et fournitures	2 400,00	108,28		2 291,72
611	Contrats de prestations de services	3 600,00	3 776,68		-176,68
6135	Locations mobilières	24 500,00	19 149,45		5 350,55
615221	Bâtiments publics	7 000,00	5 599,41		1 400,59
615228	Autres bâtiments	3 300,00	1 816,00		1 484,00
615231	Voiries	18 500,00	14 484,84		4 015,16
615232	Réseaux	3 000,00	2 340,00		660,00
61551	Matériel roulant	4 000,00	924,50		3 075,50
61558	Autres biens mobiliers	1 300,00	1 869,84		-569,84
6156	Maintenance	5 000,00	4 884,97		115,03
6161	Multirisques	9 000,00	8 684,70		315,30
6168	Autres	6 000,00	1 637,00		4 363,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	425,00		-25,00
6184	Versements à des organismes de form	600,00			600,00
6226	Honoraires		1 747,20		-1 747,20
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	4 283,20		716,80
6248	Divers	6 182,27	725,40		5 456,87
6251	Voyages et déplacements	100,00			100,00
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	1 393,80		806,20
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	4 569,63		930,37
627	Services bancaires et assimilés	500,00	3,09		496,91
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	719,98		780,02
62878	A d'autres organismes	26 023,34	6 001,15		20 022,19
6288	Autres services extérieurs		279,28		-279,28
63512	Taxes foncières	9 500,00	8 394,00		1 106,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (a	2 500,00	2 747,92		-247,92
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>346 506,68</b>	<b>266 148,26</b>		<b>80 358,42</b>
6218	Autres personnel extérieur	27 000,00	9 933,21		17 066,79
6332	Cotisations versées au FNAL	160,00	150,29		9,71
6333	Particip.des employeurs à la form. prof	1 400,00	1 975,00		-575,00
6336	Cotisations au centre national et CNFP	3 300,00	3 329,59		-29,59
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	500,00	450,83		49,17
6411	Personnel titulaire	130 000,00	121 645,26		8 354,74
6413	Personnel non titulaire	35 496,68	20 680,42		14 816,26
64168	Autres emplois d'insertion	74 000,00	36 194,73		37 805,27
6417	Rémunérations des apprentis		8 955,19		-8 955,19
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 000,00	25 447,39		1 552,61
6453	Cotisations aux caisses de retraite	37 000,00	32 422,42		4 577,58
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 700,00	2 245,93		454,07
6455	Cotisations pour assurance du personne	3 000,00			3 000,00
6456	Versement au FNC du supplément fam	1 500,00	1 185,00		315,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 200,00	373,00		827,00



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6474	Versements aux autres oeuvres socia	1 750,00	1 060,00		690,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	100,00		400,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>				
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>114 635,83</b>	<b>95 389,78</b>		<b>19 246,05</b>
6531	Indemnités	47 000,00	42 315,65		4 684,35
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 839,59		-839,59
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	225,47		-25,47
6553	Service d'incendie	35 000,00	30 112,52		4 887,48
65548	Autres contributions	18 450,00	10 768,49		7 681,51
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00			1 000,00
657362	CCAS	935,83	935,83		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	8 000,00	6 165,00		1 835,00
65888	Autres	50,00	27,23		22,77
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>				
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>729 298,12</b>	<b>514 234,44</b>	<b>0,00</b>	<b>215 063,68</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>11 948,98</b>		<b>51,02</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 000,00	10 992,80		7,20
6615	Intérêts des comptes courants&de dépô	1 000,00	956,18		43,82
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>600,00</b>	<b>148,98</b>		<b>451,02</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieur	600,00	148,98		451,02
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétair</b>	<b>502,00</b>	<b>219,00</b>		<b>283,00</b>
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs c	502,00	219,00		283,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>742 400,12</b>	<b>526 551,40</b>	<b>0,00</b>	<b>215 848,72</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investisseme</b>	<b>281 176,53</b>			
<b>042</b> (4,5,6)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>11 262,95</b>	<b>11 262,95</b>		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	11 262,95	11 262,95		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>292 439,48</b>	<b>11 262,95</b>	<b>0,00</b>	<b>281 176,53</b>
<b>043</b> (7)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>292 439,48</b>	<b>11 262,95</b>	<b>0,00</b>	<b>281 176,53</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>1 034 839,60</b>	<b>537 814,35</b>	<b>0,00</b>	<b>497 025,25</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>65 000,00</b>	<b>3 719,10</b>		<b>61 280,90</b>
6419	Remboursements sur rémunérations d	64 000,00	2 719,10		61 280,90
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et	1 000,00	1 000,00		
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>12 360,00</b>	<b>20 617,16</b>		<b>-8 257,16</b>
7025	Taxes d'affouage	800,00	820,00		-20,00
70321	Droits stationnement&location sur la v	1 000,00	800,00		200,00
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	2 000,00	3 353,16		-1 353,16
70688	Autres prestations de service	750,00	1 757,91		-1 007,91
7078	Autres marchandises		143,55		-143,55
7083	Locations diverses (autres qu'immeuble	6 700,00	6 757,92		-57,92
70848	aux autres organismes	500,00	270,05		229,95
70878	par d'autres redevables	600,00	6 714,57		-6 114,57
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&ven	10,00			10,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>492 148,84</b>	<b>510 695,61</b>		<b>-18 546,77</b>
73111	Impôts directs locaux	310 045,00	321 104,00		-11 059,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 500,00	654,00		846,00
73211	Attribution de compensation	144 053,84	144 053,84		
73224	Fds dép des DMTO pour les com de - 5	35 000,00	43 373,77		-8 373,77
7336	Droits de place	1 550,00	1 510,00		40,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participa</b>	<b>151 962,00</b>	<b>171 097,46</b>		<b>-19 135,46</b>
7411	Dotation forfaitaire	52 410,00	52 404,00		6,00
74121	Dotation de solidarité rurale	19 520,00	19 520,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	14 877,00	14 877,00		
744	FCTVA	2 255,00	3 118,38		-863,38
74718	Autres	200,00	17 629,08		-17 429,08
7478	Autres organismes	200,00			200,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta		63 549,00		-63 549,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	62 400,00			62 400,00
7488	Autres attributions et participations	100,00			100,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>113 500,00</b>	<b>115 355,14</b>		<b>-1 855,14</b>
752	Revenus des immeubles	113 000,00	114 758,42		-1 758,42
7588	Autres produits divers de gestion coura	500,00	596,72		-96,72
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		<b>834 970,84</b>	<b>821 484,47</b>	<b>0,00</b>	<b>13 486,37</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,74</b>		<b>-0,74</b>
764	Revenus des valeurs mobilières de pl		0,74		-0,74
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>10 950,00</b>	<b>7 504,67</b>		<b>3 445,33</b>
7713	Libéralités reçues	200,00	125,00		75,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d	2 550,00	6 010,16		-3 460,16
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc	8 000,00	364,23		7 635,77
774	Subventions exceptionnelles		626,28		-626,28
7788	Produits exceptionnels divers	200,00	379,00		-179,00
<b>78</b> (2)	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		<b>845 920,84</b>	<b>828 989,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 930,96</b>
<b>042</b> (3, 4,	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>				
<b>043</b> (6)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>845 920,84</b>	<b>828 989,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 930,96</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>188 918,76</b>			

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors</b>	<b>13 200,00</b>	<b>3 000,00</b>		<b>10 200,00</b>
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisatio	13 200,00	3 000,00		10 200,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (</b>	<b>1 945,00</b>	<b>1 944,13</b>		<b>0,87</b>
2041582	Bâtiments et installations	1 945,00	1 944,13		0,87
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>289 959,91</b>	<b>232 591,26</b>		<b>57 368,65</b>
2112	Terrains de voirie	85 859,38	46 329,36		39 530,02
21312	Bâtiments scolaires	43 276,77	43 276,76		0,01
2132	Immeubles de rapport	54 951,76	56 706,76		-1 755,00
2151	Réseaux de voirie	66 639,00	55 927,99		10 711,01
2152	Installations de voirie	7 455,00	4 187,55		3 267,45
2158	Autres install., matériel et outillage tec	9 550,00	25 497,84		-15 947,84
2182	Matériel de transport	700,00	665,00		35,00
2183	Matériel de bureau et matériel informa	773,00			773,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 755,00			20 755,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>				
(2)	Op. Eq. n°163 Chemin de la Cour -		5 088,30		-5 088,30
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>305 104,91</b>	<b>242 623,69</b>	<b>0,00</b>	<b>62 481,22</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>164 872,77</b>	<b>119 487,45</b>		<b>45 385,32</b>
1641	Emprunts en euros	164 872,77	118 907,45		45 965,32
165	Dépôts et cautionnements reçus		580,00		-580,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>164 872,77</b>	<b>119 487,45</b>	<b>0,00</b>	<b>45 385,32</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>469 977,68</b>	<b>362 111,14</b>	<b>0,00</b>	<b>107 866,54</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>				
<b>041</b> (7)	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>4 728,00</b>	<b>4 728,00</b>		
2112	Terrains de voirie	4 728,00	4 728,00		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 728,00</b>	<b>4 728,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>474 705,68</b>	<b>366 839,14</b>	<b>0,00</b>	<b>107 866,54</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>125 936,05</b>			

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>	<b>99 064,86</b>	<b>91 689,91</b>		<b>7 374,95</b>
1321	Etats et établissements nationaux	44 902,15	38 781,11		6 121,04
1322	Régions	8 739,00	8 703,12		35,88
1323	Départements	44 339,56	33 192,04		11 147,52
1336	Participations pour voirie et réseaux	715,00	9 523,24		-8 808,24
1338	Autres	369,15	1 490,40		-1 121,25
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1)</b>	<b>30 473,34</b>	<b>30 476,66</b>		<b>-3,32</b>
1641	Emprunts en euros	30 473,34	30 476,66		-3,32
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 2)</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>129 538,20</b>	<b>122 166,57</b>	<b>0,00</b>	<b>7 371,63</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	<b>173 936,05</b>	<b>157 200,82</b>		<b>16 735,23</b>
10222	FCTVA	27 000,00	11 385,01		15 614,99
10226	Taxe d'aménagement	21 000,00	19 879,76		1 120,24
1068	Excédents de fonctionnement capita	125 936,05	125 936,05		
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférabl</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>		<b>700,00</b>		<b>-700,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisa</b>				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>173 936,05</b>	<b>157 900,82</b>	<b>0,00</b>	<b>16 035,23</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>303 474,25</b>	<b>280 067,39</b>	<b>0,00</b>	<b>23 406,86</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionn</b>	<b>281 176,53</b>			
<b>040</b> (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>11 262,95</b>	<b>11 262,95</b>		
28031	Frais d'études	774,00	774,00		
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	441,58	441,58		
28041512	Bâtiments et installations	2 662,92	2 662,92		
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	2 376,90	2 376,90		
28041582	Bâtiments et installations	5 007,55	5 007,55		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>292 439,48</b>	<b>11 262,95</b>	<b>0,00</b>	<b>281 176,53</b>
<b>041</b> (5)	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>4 728,00</b>	<b>4 728,00</b>		
2031	Frais d'études	4 728,00	4 728,00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>297 167,48</b>	<b>15 990,95</b>	<b>0,00</b>	<b>281 176,53</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>600 641,73</b>	<b>296 058,34</b>	<b>0,00</b>	<b>304 583,39</b>

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163**

**LIBELLE : Chemin de la Cour -**

**POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		0,00	A 5 088,30	0,00	-5 088,30	B 119 422,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 088,30	0,00	-5 088,30	119 422,81
2112	Terrains de voirie Autres (2151)		5 088,30		-5 088,30	110 793,90 8 628,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 134 094,46
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	29 067,80
	Autres (1336)					29 067,80
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	105 026,66
	Autres (1641)					105 026,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	-5 088,30	D-B 14 671,65

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

## A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 31/12/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>1 461 564,25</b>									
1641 Emprunts en euros					1 461 564,25									
07109212	BANQUE POPULAIRE P C ST USAGE	07/12/2009		07/03/2017	301 064,25	F		1,60	1,60	EUR	T	P	N	A-1
148580G / 5116312	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	12/07/2021		25/10/2021	74 200,00	F		1,17	1,17	EUR	T	P	N	A-1
148609G - 5116338	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	12/07/2021		25/04/2022	61 300,00	F		0,40	0,40	EUR	T	P	N	A-1
20092500101	CREDIT MUTUEL	08/03/2005		31/05/2006	405 000,00	F		3,55	3,55	EUR	T	P	N	A-1
9696405	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	22/01/2015		25/05/2016	200 000,00	F		1,60	1,60	EUR	T	P	N	A-1
9818959	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	06/10/2016		25/01/2017	270 000,00	F		1,92	1,92	EUR	T	P	N	A-1
9859585	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	08/12/2016		01/05/2017	150 000,00	F		1,31	1,31	EUR	T	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>7 347,39</b>									
2009/001	DESSAINT MICHEL				390,86			0,00	0,00	EUR	X			
2010/001	GAMEL KATIA				421,30			0,00	0,00	EUR	X			
2011/001	LE GUILLE PHILIPPE				265,00			0,00	0,00	EUR	X			
2012/001	BOULANGERIE LA GARE D'EAU				900,00			0,00	0,00	EUR	X			
2012/002	BOULANGERIE LA GARE D'EAU				180,00			0,00	0,00	EUR	X			
2016/001	REVENU PATRICK				555,00			0,00	0,00	EUR	X			
2018/001	NAUD JEAN-PAUL et CHANTAL				454,31			0,00	0,00	EUR	X			
2018/002	CAMELIA				434,40			0,00	0,00	EUR	X			
2018/003	BELLILA ROUCHDI et NOELIE				560,00			0,00	0,00	EUR	X			
2018/004	JAYE FRANCK ET SANDRINE				952,36			0,00	0,00	EUR	X			

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2019/001	BROCOT Gilles				455,00			0,00	0,00	EUR	X			
2020/001	CORDIER Jean-Pierre				188,00			0,00	0,00	EUR	X			
2020/002	FAURE et RICHARD Tom et Valentine				464,38			0,00	0,00	EUR	X			
2020/003	MILLOT Michel				426,78			0,00	0,00	EUR	X			
2022/001	COURBEZ Nathalie				480,00			0,00	0,00	EUR	X			
2022/002	CLEMENT FABIEN				220,00			0,00	0,00	EUR	X			
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>1 468 911,64</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>587 538,72</b>					<b>118 907,42</b>	<b>10 779,08</b>		
1641 Emprunts en euros				587 538,72					118 907,42	10 779,08		
07109212	N			78 908,99	2,18	F		1,60	38 519,54	1 648,50		
148580G / 5116312	N			68 501,14	13,82	F		1,17	4 565,74	834,90		
148609G - 5116338	N			61 300,00	0,32	F		0,40		230,22		
20092500101	N			37 186,64	1,40	F		3,55	28 588,33	1 957,23		
9696405	N			115 897,48	8,39	F		1,60	13 038,79	1 985,01		
9818959	N			129 795,44	5,07	F		1,92	24 500,50	2 786,78		
9859585	N			95 949,03	9,33	F		1,31	9 694,52	1 336,44		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>				<b>7 347,39</b>								
2009/001	N			390,86	0,00							
2010/001	N			421,30	0,00							
2011/001	N			265,00	0,00							
2012/001	N			900,00	0,00							
2012/002	N			180,00	0,00							
2016/001	N			555,00	0,00							
2018/001	N			454,31	0,00							
2018/002	N			434,40	0,00							
2018/003	N			560,00	0,00							
2018/004	N			952,36	0,00							
2019/001	N			455,00	0,00							

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2020/001	N			188,00	0,00							
2020/002	N			464,38	0,00							
2020/003	N			426,78	0,00							
2022/001	N			480,00	0,00							
2022/002	N			220,00	0,00							
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>594 886,11</b>					<b>118 907,42</b>	<b>10 779,08</b>		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2022(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
2009/001	DESSAINT MICHEL	390,86	390,86	6										0,07
2010/001	GAMEL KATIA	421,30	421,30	6										0,07
2011/001	LE GUILLE PHILIPPE	265,00	265,00	6										0,04
2012/001	BOULANGERIE LA GARE	900,00	900,00	6										0,15
2012/002	BOULANGERIE LA GARE	180,00	180,00	6										0,03
2016/001	REVENU PATRICK	555,00	555,00	6										0,09
2018/001	NAUD JEAN-PAUL et	454,31	454,31	6										0,08
2018/002	CAMELIA	434,40	434,40	6										0,07
2018/003	BELLILA ROUCHDI et NOELIE	560,00	560,00	6										0,09
2018/004	JAYE FRANCK ET SANDRINE	952,36	952,36	6										0,16
2019/001	BROCOT Gilles	455,00	455,00	6										0,08
2020/001	CORDIER Jean-Pierre	188,00	188,00	6										0,03
2020/002	FAURE et RICHARD Tom et	464,38	464,38	6										0,08

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2022(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
2020/003	MILLOT Michel	426,78	426,78	6										0,07
2022/001	COURBEZ Nathalie	480,00	480,00	6										0,08
2022/002	CLEMENT FABIEN	220,00	220,00	6										0,04
<b>TOTAL (F)</b>		<b>7 347,39</b>	<b>7 347,39</b>											<b>1,24</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 347,39</b>	<b>7 347,39</b>											<b>1,24</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

## A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	7					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	587 538,72					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2022 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

## A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2022	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

## A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2022	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)					Intérêts	Capital
						Cont. initial	Cont. renégocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)								
Néant																			
<b>TOTAL</b>												<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

## IV - ANNEXES

<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

## A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u></b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

## A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Autres	3
Linéaire	Terrains et gisements	3

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3</b> <b>A4</b> <b>A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN**  
**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES**

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>164 872,77</b>	<b>118 907,45</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>164 872,77</b>	<b>118 907,45</b>
1641	Emprunts en euros	164 872,77	118 907,45
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>118 907,45</b>		<b>125 936,05</b>	<b>244 843,50</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>340 439,48</b>	<b>III 42 527,72</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>48 000,00</b>	<b>31 264,77</b>
10222	FCTVA	27 000,00	11 385,01
10226	Taxe d'aménagement	21 000,00	19 879,76
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		<b>292 439,48</b>	<b>11 262,95</b>
28031	Frais d'études	774,00	774,00
2804148	Biens mobiliers, matériel et études	441,58	441,58
2804151	Bâtiments et installations	2 662,92	2 662,92
2804158	Biens mobiliers, matériel et études	2 376,90	2 376,90
2804158	Bâtiments et installations	5 007,55	5 007,55
021	Virement de la section de fonctionnement	281 176,53	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>42 527,72</b>			<b>125 936,05</b>	<b>168 463,77</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 244 843,50</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 168 463,77</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) -76 379,73</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	(3) Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.



## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A  
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

## A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

## A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

## A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA  
CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.4.1

## A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## DEPENSES - MANDATS EMIS

Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA  
CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.4.2

## A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES - MANDATS EMIS

Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	
13	Subventions d'investissement reçues	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :
	<b>Cumul des réalisations avant l'exercice</b>	<b>Sur l'exercice</b>
		<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>
		<b>Réalisations</b>
		<b>Restes à réaliser</b>
		<b>Op. à annuler</b>
		<b>Cumul des réalisations au 31/12/2022</b>
<b>DEPENSES (a)</b>		
NEANT		
<b>RECETTES (b)</b>		
NEANT		

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A10.2

## A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Achat potelets - aménagement de la place des école		4 187,55		
Achat Tondeuse Staub SC 530 VK Allroad Facture 162		2 165,00		6
Aménagement et Sécurisation des Quais du Canal 202		26 109,36	1 261,95	10
Aménagement paysager		5 088,30		
Aménagement paysager		-4 833,89		
Busage du terrain parcelle parking de la Borde		27 250,99		
Conversion éclairage impasse des écoles en leds		1 944,13		20
élaboration du PLU de Saint-Usage 2021		3 000,00		
Isolation des écoles 2022		43 276,76		15
Isolation par l'extérieur des logements communaux		46 635,22		15
Parking Sécurisé COM-COM Rives de Saône		20 220,00	53,36	20
Réalisation d'un bassin de rétention 19 mars 1962		28 677,00	28 677,00	
Remplacement 4 chaudières 4 place des écoles		18 969,54	113,45	15
Remplacement douche logement M.BROCOT - Place des		10 071,54		15
TRAVAUX LOCATIONS COMMUNALES		5 028,30	72,63	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>237 789,80</b>		

## A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort. antérieurs	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A10.2

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	Travaux Chemin de la Cour 2020	4 728,00	3	4 728,00		2 700,00	2 700,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 728,00</b>					<b>2 700,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	



**IV - ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	<b>A10.4</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)</b>	<b>A11</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

## RATIO

	Montant
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>828 989,88</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

## IV - ANNEXES

**EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES  
DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE**

A12

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**

Libellé du fonds européen géré :

**I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES**
**RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)**

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
<b>TOTAL</b>		

**DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)**

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
<b>Total des aides versées par la collectivité gestionnaire</b>				

**DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)**

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

**II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (\*\*\*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(\*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(\*\*) Hors dépenses d'assistance technique.

(\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2022
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 129 686,50
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D <b>129 686,50</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II <b>828 989,88</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100 <b>15,64</b>
---	----------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

## B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					2023	2024	2025	2026	Cumul restant	
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

## B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2022	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2022 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2022. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

**B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2022	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
<b>Personnes de droit public</b>		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1</b> <b>B2.2</b> <b>B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
Reste à employer au 01/01/2022 :			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2022 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2022 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2022 :			

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C		1,00	1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
<b>TECHNIQUE</b>		<b>2,00</b>		<b>2,00</b>			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINC. 2EME CL. ÉTAB. E	C	1,00		1,00			
<b>POLICE MUNICIPALE</b>			<b>1,00</b>	<b>1,00</b>			
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C		1,00	1,00			
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>5,00</b>			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367			
ADJOINT TECHNIQUE PRINC. 2EME CL. ÉTAB. E	C	TECH	368			
ATSEM		S			A	
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF		ADM			A	
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

## IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2022**

**C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2022 (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION</b>	<b>COUT DE LA FORMATION</b>	<b>DATE ET LIEU DE LA FORMATION</b>
MR IMBERT Alain (Adjoint)		0,00	
MM HOSTALIER Valérie (Maire)		0,00	
MM LABELLE Aurélie (Adjoint)		0,00	
MR ERTUGRUL Ali (Adjoint)		0,00	

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Détention d'une part du capital</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b> 09/03/2021	HABELLIS SA HLM	Etablissement public	social	290 944,53
<b>Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.1</b> <b>C3.2</b> <b>C3.3</b> <b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté de Communes RIVES DE SAONE			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	600 641,73	492 775,19		107 866,54
RECETTES	600 641,73	296 058,34		304 583,39
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 034 839,60	537 814,35		497 025,25
RECETTES	1 034 839,60	1 017 908,64		16 930,96

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	600 641,73	492 775,19		107 866,54
RECETTES	600 641,73	296 058,34		304 583,39
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 034 839,60	537 814,35		497 025,25
RECETTES	1 034 839,60	1 017 908,64		16 930,96
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 635 481,33</b>	<b>1 030 589,54</b>		<b>604 891,79</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 635 481,33</b>	<b>1 313 966,98</b>		<b>321 514,35</b>

(1) Y compris les rattachements

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>C3.6</b>

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES**  
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES**  
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
TFPB	1 378 000,000	0,000 %	37,090 %	0,000 %	511 100,000	0,000 %
TFPNB	55 000,000	0,000 %	32,100 %	0,000 %	17 655,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	1 433 000,000	0,000 %			528 755,000	0,000 %

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

<p>Présenté par le Maire , A Saint-Usage, le 02/03/2023 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire Le Maire s'étant retiré lors du vote. A Saint-Usage, le 02/03/2023</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 14                  Nombre de membres présents: .....                  Nombre de suffrages exprimés : .....                  VOTES - Pour : .....                  Contre : .....                  Abstentions : .....</p> <p>Date de convocation : 23/02/2023</p> <p style="text-align: center;">Les membres du Conseil Municipal,</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">M. BOULAHYA Rachid</td> <td style="width: 33%;">M. CAKIR Suayib</td> <td style="width: 33%;">Mme. CARTIER Marie-Laure</td> </tr> <tr> <td>Mme CONSTANTIN Martine</td> <td>M. ERTUGRUL Ali</td> <td>M. GANÉE Roger</td> </tr> <tr> <td>Mme HOSTALIER Valérie</td> <td>Mme HUMBLOT Valérie</td> <td>M. IMBERT Alain</td> </tr> <tr> <td>Mme IMBERT Stéphanie</td> <td>Mme LABELLE Aurélie</td> <td>Mme MARTZLOFF Laetitia</td> </tr> <tr> <td>M. MATHELIN Jean</td> <td>M. POILLOT JérémY</td> <td></td> </tr> </table>	M. BOULAHYA Rachid	M. CAKIR Suayib	Mme. CARTIER Marie-Laure	Mme CONSTANTIN Martine	M. ERTUGRUL Ali	M. GANÉE Roger	Mme HOSTALIER Valérie	Mme HUMBLOT Valérie	M. IMBERT Alain	Mme IMBERT Stéphanie	Mme LABELLE Aurélie	Mme MARTZLOFF Laetitia	M. MATHELIN Jean	M. POILLOT JérémY	
M. BOULAHYA Rachid	M. CAKIR Suayib	Mme. CARTIER Marie-Laure														
Mme CONSTANTIN Martine	M. ERTUGRUL Ali	M. GANÉE Roger														
Mme HOSTALIER Valérie	Mme HUMBLOT Valérie	M. IMBERT Alain														
Mme IMBERT Stéphanie	Mme LABELLE Aurélie	Mme MARTZLOFF Laetitia														
M. MATHELIN Jean	M. POILLOT JérémY															
<p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2023, et de la publication le 03/03/2023</p> <p style="text-align: center;">A Saint-Usage, le 03/03/2023</p>																



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>